



## Succession, don véhicule

Par **Samy83**, le 17/01/2025 à 23:57

Bonjour,

Ma mere est décédé, elle possédait une voiture, les heritiermon frère (décédé) à des enfants et moi .

Nous voulons qu'un heritier récupère la voiture en don de notre part puisque ma mère voulait lui donner (pas de testaments ni preuves).qu elle est là procedure sachant que le notaire nous demande la carte grise.

Sommes nous obligé de déclarer les assurance vie et pourquoi? Puis ce qu'il me semble que ça ne rentée pas dans la succession.

Merci de vos reponses